



AUTORISATION DE DÉPLACEMENT OU DE TRANSPORT D'UN ENGIN DONT LES DIMENSIONS OU LE POIDS EXCÈDENT LES LIMITES RÉGLEMENTAIRES

(articles 48 modifié, 52, 57 à 61 du code de la route de la Nouvelle-Calédonie).

N° :
.....

Sous réserve du respect des observations formulées par les avis annexés

TRANSPORTEUR : Tél : Fax :

POUR LE COMPTE DE : Tél :

MATÉRIEL PORTE

Engin tracteur n° PV CU PTCA

Mention spéciale : P. T. R. autorisé porté sur la carte grise

Remorque (plate) n° PV CU PTCA

Mention spéciale : P. T. R. autorisé porté sur la carte grise

Nombre total d'essieux (tracteur + remorque)

Nature du chargement Poids du chargement

P. T. R. autorisé P. T. R. réel

ENGIN AUTOMOTEUR

Type N° PV CU PTCA

Poids total réel

GABARIT

DIMENSIONS HORS TOUT :

Longueur : Largeur : Hauteur :

ITINÉRAIRE

ROUTES EMPRUNTÉES :

Commune de départ : Commune d'arrivée :

Date et heure de départ : Date et heure d'arrivée :

Cette autorisation n'est pas valable de 5h30 à 8h30 et de 15h30 à 18h30, dans les 2 sens de circulation sur les routes suivantes :



ATTENTION

- L'agglomération du Grand Nouméa : SAVEXPRESS, voies express 1, 2 et VDE,
- Commune de Nouméa et Mont-Dore : RP 1 (route du sud - Mont Dore),
- Commune de Dumbéa : RT1 entre Auteuil et le Parc Fayard.

PIÈCE À JOINDRE

Schéma du convoi en état de marche avec les charges par essieu et fiche des véhicules.

N° D'IMMATRICULATION DE LA VOITURE D'ACCOMPAGNEMENT

INFORMATION IMPORTANTE

- La présente autorisation n'est valable que sur les routes territoriales et provinciales empruntées par le présent transport, hors celles comprises dans l'agglomération de Nouméa, pour lesquelles une demande spécifique doit être formulée auprès de la commune.

- Pour les convois dont le P.T.R. réel est > 48T, le passage sur les ouvrages d'art doit se faire seul, au pas et à l'axe.

- La circulation sur des routes communales doit faire l'objet d'une demande d'autorisation distincte auprès des communes concernées.

Signature de l'Autorité

A Le

Le Transporteur

Certifie exacts les renseignements ci-dessus

A Le

Copies :

 Gendarmerie : 29.51.37 Police Nationale Police Municipale de la ville de Nouméa